

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation  
**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation  
**Band:** 111 (2008)

**Artikel:** Pourquoi "Kaléidoschoral" ?  
**Autor:** Berger, Gérald  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-550118>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Pourquoi « Kaléidoschoral » ?

Gérald Berger

Lorsque Pro Helvetia lança, en 2006, son programme thématique « Echos – Culture populaire pour demain », elle sollicita la collaboration des diverses régions du pays. D'emblée, les cantons du Valais, de Fribourg et du Jura décidèrent de proposer, en concertation avec les autres cantons de la Suisse romande, un projet axé autour du chant choral. En Suisse romande en effet, le chant choral est un domaine privilégié de la culture populaire. S'il est vrai que plusieurs centaines de chœurs y développent une activité plus ou moins régulière, force est cependant de constater que le chant choral romand est désormais confronté à des défis jusque là encore inédits. Aujourd'hui, l'industrie culturelle est en mesure de populariser en même temps, aux quatre coins du globe, les mêmes airs populaires. Dès lors, les goûts du public ne risquent-ils pas d'être nivelés par un répertoire choral issu de la variété populaire ? Le patrimoine choral romand, constitué et enrichi par des personnalités telles que Jaques Dalcroze, Carlo Boller, Jean Daetwyler, Joseph Bovet ou Pierre Kaelin, ne risque-t-il pas de disparaître progressivement du répertoire de nos chœurs ? Comment encourager et faire rayonner la création contemporaine ? Enfin, la scène chorale romande peut-elle encore affirmer une différence culturelle, différence si importante pour la cohésion et l'identification sociale d'une région, voire d'un pays ?

S'il est vrai qu'en Suisse romande, contrairement peut-être à la Suisse alémanique, il n'y a jamais eu de divisions quasi sectaires entre les différents genres du chant choral, à savoir le chant traditionnel, la variété, voire le folklore ainsi que le chant dit classique, il n'en demeure pas moins que les pouvoirs publics se questionnent sur la meilleure façon de soutenir le chant choral. De la même manière, les acteurs du chant choral romand se questionnent sur leur statut par rapport aux professionnels de la musique, tout comme sur les standards de formation des directeurs et des choristes. Enfin, comment se situer par rapport au public ? Faut-il se contenter de répondre à une demande parfois directement inspirée de la variété populaire ou doit-on proposer une offre alternative et, si oui, comment ?

Ce sont toutes ces interrogations qui ont incité les cantons de Suisse romande à mettre sur pied Kaléidoschoral. Ses objectifs étaient de mettre en évidence les forces et les courants en présence, de tenter de susciter une dynamique entre ces forces et ces courants, voire aussi entre les praticiens du chant choral amateur et les professionnels, enfin de tirer un parti créatif des synergies qui peuvent naître entre tradition et innovation.

Le projet s'est articulé autour de quatre points forts : deux concerts et deux symposiums. Le premier concert, à La Tour-de-Trême, avait pour but d'essayer de dresser un état des lieux du chant choral en Suisse romande tous genres confondus. Quant au second concert, à Saint-Maurice, qui clôture le projet Kaléidoschoral, il avait pour ambition de créer des passerelles et de susciter, par le biais de créations originales, des rencontres entre des chœurs de genres très différents.

L'objectif des deux symposiums était de réunir les participants des deux concerts avec des spécialistes de l'art choral et des responsables culturels. Les débats et les réflexions menés à Saignelégier, puis à Delémont, ont confirmé les défis auxquels est confronté le chant choral romand. La choral puise ainsi ses racines dans une société qui avait un autre ordre social, liturgique ou politique que celui d'aujourd'hui. Comment se positionner dans une société qui a changé ? Comment se positionner face à la pratique de la chanson harmonisée qui semble toujours plus avoir l'oreille du public ? Qu'attendre des autorités politiques en matière de formation chorale et d'encouragement à la création ? Enfin, le compositeur de choral y est apparu comme une sorte de « roi nu », sans réel statut. Le second symposium de Delémont a rebondi sur les constats de Saignelégier. Il en est ressorti la volonté de créer, en concertation avec les sociétés cantonales de chant, un véritable réseau de compétences sur le plan romand.

Je laisserai le soin à André Ducret, directeur artistique de Kaléidoschoral, et à Patrice Borcard, évaluateur, de tirer le bilan de l'opération. Pour ma part, je voudrais relever la volonté du Comité de pilotage de Kaléidoschoral de favoriser la création d'un réseau de compétences de chant choral en Suisse romande.

D'autre part, les créations commandées pour le concert de Saint-Maurice ont fait l'objet d'une édition et elles viennent ainsi enrichir le répertoire choral romand. Plusieurs d'entre elles ont été présentées lors de la Fête fédérale de chant, le 7 juin 2008, à Weinfelden, ainsi qu'à la Fête de clôture d'« Echos » les 19 et 20 septembre 2008, à Saint-Gall.

En conclusion, je tiens à remercier les services culturels des cantons de Suisse romande qui ont décidé la mise sur pied de Kaléidoschoral et lui ont apporté un soutien financier. J'adresse ma gratitude à la Fondation Pro Helvetia, initiatrice du projet « Echos », tout en soulignant l'excellente collaboration qui a prévalu avec cette dernière. Mes remerciements vont également à l'organe intercantonal de la Loterie romande dont l'aide a permis d'organiser les deux concerts publics, ainsi que de financer les créations commandées à plusieurs compositrices et compositeurs de Suisse romande. Je voudrais également remercier tous les chœurs qui ont accepté de participer à Kaléidoschoral, ainsi que leurs directrices et directeurs, les compositrices et compositeurs et toutes les personnes qui ont œuvré à l'organisation des concerts.

Comité de pilotage (lequel s'est réuni à dix-sept reprises), avec un membre tout particulier à MM. André Ducret, directeur artistique, Frédéric Studer, administrateur, Patrice Borcard, modérateur des symposiums et expert de Kaléidoschoral et enfin à M<sup>me</sup> Bernadette Moullet qui en a assuré le secrétariat.

Gérald Berger, Président du Comité de pilotage